



Equipements pédagogiques
des laboratoires de Technologie

Cahier des charges de l'équipement

*Conforme aux recommandations de
l'Inspection Pédagogique Régionale de
l'Académie de Dijon*

Scie radiale pour matière plastique

La scie radiale pour matière plastique doit :

1. Être utilisable par un opérateur d'âge d'entrée au collège.
2. Utiliser l'énergie électrique du réseau monophasé 220V / 50Hz.
3. Disposer d'une lame de scie inaccessible, entièrement protégée dont la vitesse de rotation mini est de 15000t/mn.
4. Permettre la découpe de matières plastiques d'épaisseur 15 mm.
5. Permettre une largeur de découpe de 600 mm.
6. Disposer d'un système d'aspiration et de récupération des copeaux.
7. Disposer d'une table de découpe avec une surface antidérapante.
8. Disposer de butées mobiles avec réglette permettant un positionnement direct de la pièce à découper.
9. Disposer d'un système de lubrification de la lame.
10. Être conforme aux normes de sécurité en vigueur.